N° D'IMPRIMÉ C67823924

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
31/03/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26107394

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
30/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1506

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-903-XS (F)	17/03/2021	17/03/2021

Marque	Désignation commerciale
DANGEL	AUTRES MODELES

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7EFYHZJLJ870018	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10DGLCT013H648	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
070007

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :
1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG, AVD
4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD, ARG
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVD
5.2.3.f.2. PNEUMATIQUES : Frottement ou risque de frottement du pneu contre d' autres éléments (sécurité de conduite non compromise) AVD
5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVG, AVD
6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute AVD
7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant

Défaillances mineures :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG
6.1.7.g.1. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière gravement détérioré AVG, AVD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration D

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé
Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site http://histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprocher du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.
Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		7 %	
Forces verticales :	1000 daN			804 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	337 daN	292 daN	222 daN	187 daN
Déséquilibre (<20%) :	14 %		16 %	
Forces de freinage (efficacité) :	391 daN	387 daN	249 daN	279 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 72 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 28 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:0.11 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.8 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -4.0 %